



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11289
17 mai 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 MAI 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

L'encre qui a servi à écrire la résolution No 347 du 24 avril 1974, par laquelle le Conseil de sécurité a condamné "la violation par Israël de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Liban" et a demandé "une fois encore au Gouvernement israélien de s'abstenir d'autres actions et menaces militaires contre le Liban" n'a pas eu le temps de sécher.

Une fois encore le Gouvernement israélien s'est livré à un accès de fureur barbare et meutrière contre le Liban.

Le 16 mai 1974, plusieurs formations d'avions des forces israéliennes ont attaqué, au cours de deux raids importants, plusieurs villes et villages libanais et des camps de réfugiés palestiniens dirigés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, situés dans les régions d'Al-Nabatieh, Ain Al-Helweh près de Sidon, Rachaya Al-Fakhar, Al-Koraybi, Mahrouannah et Maaroufieh près de Beyrouth.

L'attaque a eu lieu entre 16 h 15 et 18 h 30. Les avions ont bombardé et mitraillé plusieurs localités habitées par une population nombreuse et sans défense, semant la mort et la destruction. Il n'a pas été possible jusqu'à présent de déterminer à combien s'élève en définitive le nombre des victimes ni toute l'étendue des dommages. Toutefois, on sait qu'il y a eu plus de 40 morts et plus de 180 blessés. Quarante et une maisons habitées par des civils libanais ont été détruites et 21 ont été endommagées.

Le camp de réfugiés d'Ain Al-Helweh et surtout le camp d'Al-Nabatieh ont subi des dommages terribles et étendus. La plupart des réfugiés n'ont plus maintenant ni foyer ni abri. Les fils téléphoniques et électriques et les autres installations civiles ont été détruits. Deux voitures appartenant au Croissant-Rouge palestinien ont été touchées. De nombreuses personnes sont toujours portées disparues. Des équipes de secours continuent à chercher les victimes parmi les décombres. On ne sait pas encore combien de morts ou de blessés risquent d'y être toujours ensevelis.

Cet acte d'agression n'est qu'un nouveau maillon dans la longue chaîne des attaques préméditées, iniques et sauvages que les forces israéliennes ont lancées contre des agglomérations civiles fortement peuplées du Liban. C'est là un nouveau chapitre à ajouter à l'histoire du terrorisme d'Etat pratiqué par les milieux dirigeants d'Israël. Ils ont atteint, avec leur politique, le comble de l'im-moralité et de la cruauté. Ces raids féroces et aveugles contre des civils et des réfugiés sans défense ont soulevé d'horreur et d'indignation la plus grande partie du monde. Dans la panique hystérique qui a suivi les tragiques événements de Maa'lot, il fallait que le Gouvernement israélien trouve un bouc émissaire pour un acte commis par trois Palestiniens, nés en Palestine et se livrant à leurs agissements sur le territoire d'Israël et depuis le territoire d'Israël. Parce que ceux-là étaient Palestiniens, des réfugiés palestiniens innocents qui, privés d'un foyer, subissaient dans la misère des camps l'iniquité de l'exil allaient devoir servir de cible à ceux qui avaient mené contre eux une politique systématique de génocide.

Israël qui les a chassés de la terre de leurs ancêtres les poursuit jusque dans l'exil.

Fidèle à sa tradition d'humanité et de fraternité, le peuple libanais qui a fait de son pays une terre d'asile, allait, à cause de cet esprit d'humanité même être en butte à l'inhumanité d'Israël. Que les Israéliens ne comptent pas se décharger de leur sentiment de culpabilité à l'égard du peuple palestinien en rendant le Liban et son peuple responsables du cycle infernal de violence qu'Israël a déclenché depuis ses débuts. Le sang des victimes de cette violence, quelle que soit leur origine, pèse sur la conscience des aventuriers israéliens.

Le Gouvernement israélien, qui a bafoué les principes de la Charte des Nations Unies, les résolutions du Conseil de sécurité, les préceptes du droit international et les règles élémentaires de la morale internationale, porte toute la responsabilité de la situation qu'il crée en troublant et en menaçant constamment la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Les violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban et le lourd tribut qu'Israël impose à la population libanaise, devraient rappeler au Conseil de sécurité qu'aussi longtemps qu'il ne prendra pas des mesures efficaces pour empêcher Israël de se livrer à des actes d'agression, la cause de la paix demeurera constamment menacée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Edouard GHORRA

Son Excellence Monsieur Charles Maina
Président du Conseil de sécurité
Organisation des Nations Unies
New York